

Pour diffusion immédiate

Conservation de la biodiversité

Lévis s'attaque à la renouée du Japon au parc de la Pointe-De la Martinière

Lévis, le 28 juin 2019 – La Ville de Lévis a mandaté la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) afin d'assurer la coordination de travaux de contrôle de la renouée du Japon dans le parc de la Pointe-De la Martinière. Ce projet, d'une valeur totale de 88 470 \$, a reçu un soutien financier de 54 700 \$ de la Fondation de la faune du Québec et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il se déroulera en 2019 et 2020 dans le parc et certaines propriétés privées adjacentes afin de contrôler les 26 colonies répertoriées dans une phase préliminaire du projet.

« Le parc régional de la Pointe-De la Martinière est un site naturel d'importance qui héberge de nombreuses espèces de plantes rares, en plus d'une diversité d'habitats pour la faune et la flore. Il importe que nous protégeons cette biodiversité en contrôlant le plus possible la renouée du Japon, une plante exotique envahissante qui réduit considérablement la diversité floristique des sites où elle s'installe », a lancé le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier.

« Ce projet permettra de s'attaquer à l'important problème que pose cette espèce vis-à-vis la biodiversité de ce milieu naturel important. Il va également de pair avec les efforts passés de la FQPPN en partenariat avec la Ville de Lévis pour assurer la protection de la Gentiane de Victorin, une espèce menacée et endémique à ce secteur du tronçon fluvial. Il s'agit d'un pas vers la bonne direction de la part de la Ville face à ce colossal défi de conservation de la biodiversité », a affirmé monsieur Charles Mercier, vice-président de la FQPPN.

La renouée du Japon est une plante classée parmi les 100 espèces envahissantes les plus nuisibles au monde par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Elle se propage très rapidement à l'aide de petits fragments de tiges ou de rhizomes et s'avère très difficile à éradiquer. Elle a également la capacité de libérer des toxines dans le sol afin d'assurer sa dominance sur les autres espèces.

Les travaux seront exécutés par la firme Quadra Environnement. Un suivi post-intervention sera réalisé jusqu'en 2023 afin d'assurer la sécurité et l'intégrité du milieu naturel. Pour plus d'information sur la renouée du Japon, consultez [le site de la Ville](#) et la fiche informative qui s'y trouve.

Une journée dans la vie d'un citoyen

La population est toujours invitée à contribuer au projet *Une journée dans la vie d'un citoyen* en partageant ses commentaires ou suggestions au ville.levis.qc.ca.

- 30 -

Source : Direction des communications

Information : Geneviève Côté, attachée de presse
Bureau de la mairie
418 835-4960, poste 8240